

Le transport solidaire s'adresse aux personnes de la commune :

- n'ayant pas de moyen de transport,
- ne pouvant, momentanément, pas conduire,
- ne pouvant pas utiliser les moyens de transports existants (bus, taxi,...).

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
La Romagne Saint Christophe du Bois Saint Léger sous Cholet	Les déplacements s'effectuent dans un rayon maximum de 70km	Du lundi au samedi de 8h à 20h	Les demandes doivent se faire de préférence 48h avant le transport	Cotisation annuelle : 5€ au Centre Social Intercommunal (CSI). Frais kilométriques : 0,40€/ km à partir du domicile du conducteur Frais de stationnement et d'autoroute si besoin.	Mme BARRE : 06.78.95.33.26 M GUERINEAU : 02.41.70.34.66 M LEVILLAIN : 02.53.69.11.13 M SOULARD : 06.64.70.69.18 M. GAMBERT : 06.45.19.50.11 M MANCEAU : 06.95.39.06.21	
Le May-sur-Evre	Le transport se fera dans un rayon de 50km maximum.	Du lundi au vendredi de 8h à 18h (19h en été).	Les demandes doivent se faire au minimum 3 jours avant le déplacement.	Frais kilométriques : 0,50€/km à partir du domicile du conducteur. Forfait de 4€ (aller-retour) sur la commune. Frais de stationnement et d'autoroute si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 63 80 20	Le temps d'attente du chauffeur bénévole ne doit pas excéder 1h30 sauf accord du conducteur.
La Séguinière	Le transport se fera dans un rayon de 25km. Un déplacement sur une plus grande distance pourra être envisagé exceptionnellement.	Du lundi au vendredi de 8h à 19h du lundi au vendredi.	Les demandes doivent se faire au minimum 48h avant le déplacement souhaité.	Frais kilométriques : 0,40€/ km à partir du domicile du conducteur. Forfait de 2,50€ (aller) ou de 5€ (A/R) sur la commune. Frais de stationnement et d'autoroute si besoin	S'adresser à la mairie : 02 41 56 90 53	Le temps d'attente du conducteur bénévole ne doit pas excéder 1h sauf accord du conducteur. S'il est supérieur à 2h, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
Toutlemonde	Le transport se fera dans un rayon de 60km sauf accord spécifique avec le chauffeur	Tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. De 9h à 18h (19h en été).	Sauf urgence, les demandes doivent être faites une semaine avant le déplacement souhaité.	Cotisation de 0.50€ est demandée pour l'adhésion à l'association. Frais kilométriques : 0,45€/km à partir du domicile du conducteur. Participation minimum est de 1€ si trajet <3km à l'intérieur de la commune. Frais de stationnement et d'autoroute si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 55 02 16	Le temps d'attente du conducteur lors d'un rendez-vous ne doit pas excéder 1h, sauf accord du conducteur. Si c'est le cas, le bénévole a la possibilité de rentrer chez lui, il comptera les frais en double.
Vezins	Le trajet est à voir avec le conducteur (pas de limitation de km dans la limite du raisonnable)	Du lundi au samedi De 8h à 20h	La demande devra se faire 48h avant le déplacement.	Frais kilométriques : 0.40€/ km à partir du domicile du conducteur Participation minimum de 2€ à l'intérieur de la commune. Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie : 02.41.49.02.60	
Trémentines	Le transport se fera dans un rayon de 80km maximum	Du lundi au samedi De 8h à 18h (19h en été)	La demande devra se faire 48h avant le déplacement	Forfait de 4€ pour les 5 premiers kilomètres. A partir du 5 ^{ème} kilomètre : 4€ + 0,40€/km supplémentaires. Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie 02 41 62 55 25	Le temps d'attente du conducteur bénévole ne doit pas excéder 2h sauf accord du conducteur

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
Cholet	100 km maximum autour du domicile de l'utilisateur	Du lundi au vendredi De 8h à 19h	La demande devra se faire au moins 2 jours avant	Adhésion au Centre Social 10€ par an. Frais kilométriques : 0,30€/km depuis le domicile du bénévole Frais de stationnement si besoin.	Centre Social Pasteur au 02 41 65 01 05	Transport solidaire seulement pour les personnes habitant les quartiers suivant : Bretagne, Mocrat, Cebron lavau, Sacré Cœur et le Bretonnais
	Agglomération du Choletais (services administratifs et hôpitaux) sauf accord spécifique	Le CS envoie la demande aux bénévoles qui répondent selon leurs disponibilités. Pour des demandes ponctuelles..	Service à utiliser en dernier recours (si pas possibilité CSP, Amis, ambulance, SAD...) ou si urgence. Prévoir délais d'une semaine au minimum.	Adhésion au Centre Social : 10€ par an. Frais kilométriques : 0,45€/km depuis le domicile du bénévole. Frais de stationnement si besoin.	Centre social Le Verger au 02 41 65 14 99 accueil@cs-leverger.fr	En priorité les habitants : du Verger, La Bourie, Bourgneuf, La Bruyère, Les Guignardières, Plessis, Val de Moine, Haut de Moine, Bois d'Ouin, La Baumièrre, La Casse.
Le Puy Saint Bonnet	Le transport se fera dans un rayon de 40km maximum	Du lundi au vendredi De 8h à 18h (19h l'été)	La demande devra se faire de préférence 3 jours avant le déplacement	Cotisation de 2€ est demandée pour l'adhésion à l'association. Frais kilométriques : 0.35€/km avec un forfait minimum de 3€. Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 56 41 76 Mr Denis (président) 07.86.68.32.57	
Chanteloup Les Bois	Le transport se fera dans un rayon de 30km maximum	Du lundi au vendredi De 8h à 19h (exceptionnellement le samedi à la convenance des bénévoles)	La demande devra se faire 48h avant le déplacement	Frais kilométriques : 0,50€/km avec un forfait minimum de 5€ Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 64 42 46	Le bénévole et l'utilisateur s'entendront sur le temps d'attente. S'il est supérieur à 2 heures, possibilité d'effectuer et compter deux voyages aller/retour.

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
La Tessoualle	En accord avec le chauffeur	Du lundi au samedi midi hors jours fériés.	La demande devra se faire 48h avant le déplacement. Si urgence voir disponibilité des conducteurs	Adhésion annuelle : 2€. Frais kilométriques : 3€ pour les 5 premiers kilomètres, puis 0,40 €/km	Mme MERLET Nathalie (présidente) : 06.74.60.76.86	
Mazières en Mauges	Le transport se fera dans un rayon de 25km (au-delà uniquement avec l'accord préalable du conducteur au moins 3 jours à l'avance).	Du lundi au vendredi entre 8h et 18h (week-end et jours fériés si accord du conducteur).	La demande devra se faire au minimum 48h avant le déplacement auprès du conducteur bénévole	Frais kilométriques : 0,50€/km avec un forfait minimum de 3€, à partir du domicile du conducteur. Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 62 35 12	Le temps d'attente du bénévole ne doit pas excéder 2h sauf accord du conducteur.
Nuillé	Le transport se fera dans un rayon de 80km.	Du lundi au samedi de 8h à 18h (19h l'été)	La demande devra se faire 48h avant le déplacement	Frais kilométriques : 0,40€/km avec un forfait minimum de 2€ Frais de stationnement si besoin.	S'adresser à la mairie : 02 41 62 75 18	Le temps d'attente du bénévole ne doit pas excéder 2h sauf accord du conducteur.
Bégyrolles-en-Mauges	Le transport se fera sur une distance maximale de 60 km aller.	Du lundi matin au samedi midi à l'exception des jours fériés de 9h à 18h (19h l'été) et de 9h à 12h le samedi	La demande devra se faire 3 jours avant le déplacement	Frais kilométriques : 0,40 €/km avec un forfait minimum de 2€. Frais de stationnement si besoin.	Le service est géré par le CCAS de la commune. Réfèrent : Mr GODINEAU Didier : 02 41 63 11 72 (contact aux heures des repas) ou Mme PAPIN Catherine au 02 41 63 26 24	Le temps d'attente du bénévole ne doit pas excéder 1h30. En cas de dépassement, le bénévole peut revenir chez lui et retourner chercher la personne à l'heure fixée, les frais kilométriques seront dans ce cas doublés.

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
Yzernay					Mr Jean Ménard (président) 02.41.55.53.43 06 78 37 44 38	
La Plaine				Cotisation annuelle : 6€ la première année, 3€ les années suivantes. Frais kilométriques : 0,40 €/km.	Mme Maryse AUDOUIT Mr Laurent BREBION 06 52 84 89 35	
Les Cerqueux	Le transport se fait dans un rayon de 40 km sauf accord spécifique avec le chauffeur.	Ce service d'entraide fonctionne tous les jours sauf les dimanches et jour fériés ; L'été de 9h à 19h / l'hiver de 9h à 18h.	Sauf urgences, les demandes doivent se faire le plus tôt possible, au plus tard 3 jours avant le déplacement souhaité.	Cotisation annuelle : 2€ pour 1 personne ou de 3€ pour un couple. Frais kilométriques : 0.40€/km parcouru, depuis le domicile du chauffeur. Frais de stationnement si besoin.	M. Michel Cousseau 02.41.55.91.36	Le temps d'attente du bénévole ne doit pas excéder 1h30, (sauf accord préalable). Dans le cas contraire, le bénévole peut revenir chez lui et retourner chercher la personne à une heure convenue. Dans ce cas, le remboursement des frais de déplacement est doublé

Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
Somloire	Les déplacements se font dans un rayon de 40 km (si besoin d'aller au-delà, le déplacement peut être envisagé sur dérogation)	Du lundi au vendredi Si nécessité d'un déplacement le samedi : sur accord de la présidente Mme Chavignon	Inscription préalable 3 jours avant le déplacement	Cotisation annuelle : 3€ Frais kilométriques : 0,40€/km	S'adresser à la Résidence l'Epinette aux heures de bureau de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 02.41.46.30.31. Mme Ghislaine Castincaud (présidente) : 02.41.55.98.84	Transport en Mini bus adapté possible avec accompagnement par des bénévoles formés.
Coron		Du lundi au samedi et le dimanche et jours fériés (Selon les disponibilités des bénévoles)	Inscription préalable 3 jours avant le déplacement	Forfait de 3€, plus 0,42€/km effectué.	DELHUMEAU Didier 02 41 55 86 44 LEGER Annie 02 41 55 85 17 06 41 59 05 93 THOMAS Eliane 02 41 55 89 41 En cas d'absence: Jean HOUET (président) : 02 41 55 83 69 06 14 59 96 60 Nadette BOUSSEAU (secrétaire) : 02 41 55 85 98	
Commune	Pour aller où ?	Quand ?	Quel délai de réservation ?	Quel tarif ?	A qui s'adresser ?	Autres informations
Saint Paul du Bois	Les déplacements s'effectuent dans un rayon de 50km.	Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le week-end (selon les disponibilités du	Inscription préalable auprès d'un référent bénévole, au moins 3 jours	Adhésion à l'association Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » : de 3€ à 15€, selon votre choix. <u>Tarif normal</u> : 0,45€/km effectué à partir du domicile du chauffeur bénévole OU	CSI Le Coin de la Rue 02.41.75.42.70 accueil@csc-lecoindelarue.fr Mme Isabelle CRETIN : 02.41.75.89.61 Mr Alain CESBRON :	Les chauffeurs bénévoles ont la liberté d'accepter ou de refuser des déplacements.

		bénévole)	avant le déplacement.	4,50€ forfaitaires pour moins de 10 km parcourus depuis le domicile du chauffeur. <u>Tarif réduit</u> (pour les quotients familiaux inférieurs à 375) : 0,20€/km effectué à partir du domicile du chauffeur bénévole OU 2€ forfaitaires pour moins de 10 km parcourus depuis le domicile du chauffeur.	06.08.64.08.99 Mr Patrice BROSSIER : 02.41.75.02.23
Tancoigné					Mme M.-Antoinette BOULEAU : 02.41.59.40.44
Tigné					Mme M.-Noëlle BIGOT : 02.41.59.64.30
Trémont					Mme Pascale CADU : 02.41.59.64.77
Vihiers Saint Hilaire Le Voide					Mme Madeleine BRUNET : 02.41.75.82.81 Mme Yvette FOURNIER : 02.41.75.03.08 Mr Pierre FOYER : 02.41.56.11.19 Mme Denise POUPARD : 02.41.75.86.02 Mme Brigitte GODARD : 06.38.83.70.00 Mr Hubert PINEAU : 02.41.75.09.43
Cernusson La Fosse de Tigné					Mme Yvette FOURNIER : 02.41.75.03.08
Les Cerqueux Sous Passavant					Mr Gérard FRAPPÉREAU : 06.09.48.65.58
Cléré sur Layon					Mr Simon LEFEVRE : 02.41.59.53.19
Montilliers					Mme Jocelyne DOISNEAU : 02.41.75.08.60 Mme Catherine BEAUMONT : 02.41.75.06.80
Nueil sur Layon					Mr Louis JEAUNEAU : 02.41.59.54.77

<p>Maulévrier</p> <p>Service réservé Aux personnes retraitées de la commune</p>	<p>Transport pour une distance maximum de 40 km aller-retour</p>	<p>Du lundi au vendredi, de 9h à 19h en été et de 9h à 18h en hiver. (Le samedi selon la disponibilité des bénévoles)</p>	<p>Inscription dans la mesure du possible 8 jours avant le déplacement.</p>	<p>Adhésion à l'association de 1€ par an Frais kilométriques : 0.40€/km parcouru depuis le domicile du chauffeur aller-retour (même s'il s'agit uniquement d'un aller pour la personne transportée) Si déplacement sur Maulévrier forfait de 2€ dans la limite de 4 km.</p> <p>Les frais de stationnement sont à la charge de la personne transportée</p>	<p>Mr PASQUEREAU (président) 02.41.62.31.49 Mr BEAUFRETON (trésorier) 02.41.55.55.96 Mme BROUCXAU (secrétaire) 02.41.62.36.68</p>	
---	--	---	---	---	---	--